

**HBC AVOCATS, CONSEIL
DES FINANCEURS ET
CRÉATEURS DU CŒUR
ARTIFICIEL TOTAL.***17 novembre 2008*

Carmat SAS a présenté aux médias un cœur artificiel total implantable issu des recherches du Professeur Alain Carpentier (directeur du Département de chirurgie cardiovasculaire et de transplantation d'organes de l'Hôpital européen Georges Pompidou à Paris) et mettant en œuvre des biomatériaux, notamment pour ses valves.

Carmat SAS est une jeune entreprise biomédicale innovante créée et financée par Truffle Capital, EADS et la fondation du Pr. Carpentier avec le soutien d'Oséo. Un premier tour de table de 7,25 millions d'Euros vient d'être bouclé avec Truffle Capital comme chef de file avec un investissement de 5 M€, accompagné d'EADS et de la Fondation du Professeur Carpentier pour 2,25 M€. Carmat envisage d'autres levées de fonds, internationales cette fois, dans les années à venir. D'autre part, OSEO vient d'attribuer à la société 33 M€ d'aide à l'innovation sous forme de subventions et d'avances remboursables. Il s'agit de l'aide la plus importante jamais accordée à une jeune entreprise innovante par OSEO.

Le cabinet d'avocats HBC Avocats et Jean-Luc Elhoueiss, associé fondateur, sont le conseil de ce dossier et de cette levée de fonds.

Ce cœur va bientôt entrer en phase d'essais pré-cliniques et être industrialisé. Un espoir pour les 10 millions d'insuffisants cardiaques de la planète.

Plus d'informations sur le cabinet HBC Avocats

>> Sommaire de la rubrique "Deals" <<